



Centre d'Entraide pour les  
Demandeurs d'asile et les Réfugiés

23, bd de la Commanderie—  
75019 PARIS  
01 48 39 10 92  
cedre@secours-catholique.org

# L'ARBRE A PALABRES

Le journal du Cedre

Décembre 2007

N° 1



## PALABRES SANS FRONTIÈRES

Demandeurs d'asile et réfugiés, bénévoles et salariés... Depuis 20 ans, des hommes et des femmes, issus d'ici ou venus d'ailleurs, se croisent au Cèdre, antenne du Secours Catholique. Des liens se tissent, des expériences se partagent, des histoires fortes se construisent, avec leurs moments de joie et de peine.

Il nous manquait un lieu d'expression pour rassembler ces fragments de vie, un espace de liberté pour que chacun se raconte, un lieu de convergence où il serait question de l'asile en général et du Cèdre en particulier.

A l'heure où la France débat de statistiques ethniques de la population et instaure des tests ADN pour les candidats au regroupement familial, L'Arbre à palabres vient combler ce manque.

C'est un bimestriel d'expressions multiculturelles et d'informations, en français et en anglais, un carrefour de ressources et de rencontres qui s'adresse à tous les acteurs concernés par l'exil. Actualités, témoignages, agenda culturel, activités du Cèdre... Autant de « palabres » au sens noble et universel du terme. Car, rappelons le, « palabre » est un mot à la fois féminin et masculin, qui se définit comme un débat coutumier mais aussi comme une demande de justice.

Bienvenue dans nos pages et bonne lecture !

Luc Bert



Hier, j'avais entrepris de ranger ma bibliothèque. C'est curieux comme dans ces cas-là les livres sont dotés d'une malignité certaine et, furieux qu'on l'on trouble leur tranquillité, ils s'acharment à vous tomber des mains... Deux rangées distinctes s'écroulent et dans la pile qui gît par terre l'un d'entre eux est ouvert sur la reproduction d'un tableau, « La Laitière » de Vermeer.

En me penchant pour le regarder, je suis frappée par le chant de ces couleurs et de ces formes qui

se valorisent l'une l'autre. Le léger filet blanc du lait qui coule de la cruche renforce le mordoré du grès, accentue la rondeur du pot. Et, est-ce le bleu de la jupe de la femme qui rend plus vibrant le jaune de son corsage, ou l'inverse ? ou peut-être la pâleur grise du mur du fond ? Ce qui est frappant, c'est que toutes les couleurs du tableau lui sont indispensables, et aucune ne malmène l'autre. Et d'un coup me vient l'image d'une foule où les couleurs des peaux se balancent, se rapprochent, s'éloignent, où les formes et les silhouettes alternent, se juxtaposent, se fondent : un autre tableau, où chaque élément est différent mais nécessaire à l'harmonie générale.

A l'image de ce que nous vivons au CEDRE, où tous,

accueillis, salariés, bénévoles nous retrouvons, ô combien différents, mais pourtant confondus dans ce morceau d'humanité.

Je veux récupérer les livres tombés et les remettre sur les étagères, et là, coïncidence !, en reprenant la Bible de l'Édition de Bayard abîmée dans sa chute, mon pouce s'inscrit entre deux pages : je constate, ahurie, que la page de gauche donne la traduction d'un passage du Lévitique : « *si tu reçois un étranger ne l'opprime pas. Que l'étranger soit chez toi comme un d'ici, aime le comme toi-même* ».

Troublant, non ? Ces mots d'il y a 3.000 ans sont toujours d'actualité.

Et si vous rangez, vous aussi, vos livres ? ça donne parfois à réfléchir...

Florence



## Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile

■ Depuis 2002 il y a eu un foisonnement de lois de décrets et circulaires concernant les étrangers. Le 23 octobre 2007, l'Assemblée nationale puis le Sénat ont adopté le texte de loi relatif à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile. Ce dernier a suscité beaucoup de débats et de controverses au sein des deux assemblées mais aussi à l'extérieur, par la voix des associations ou des hommes et femmes politiques. Nous allons aborder dans cet article trois points qui nous semblent importants.

Déjà en 2006, M. Sarkozy, Ministre de l'intérieur, voulait raccourcir le délai du recours contre la décision de rejet de l'OFPPA à quinze jours au lieu d'un mois mais le Sénat en majorité alla contre cette modification. Le 20 septembre 2007, le député Mariani dépose un amendement de la loi concernée qui va dans le même sens. Selon ce dernier, la mesure permettrait une économie de 10 millions d'euros par an, une procédure moins longue impliquant des frais d'hébergement réduits, une réduction du paiement de l'allocation temporaire d'attente.... Cela n'a pas été voté mais est-ce pour l'année prochaine ?

Deuxièmement, l'article 4 de la loi du Droit au Logement Opposable (dalo) du 5 mars 2007 prévoit que « toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation ». L'amendement litigieux proposait d'ajouter, après le mot "souhaite", les mots "et qu'elle peut justifier de la régularité de son séjour sur le territoire dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat".


Cet amendement a été retiré face à l'opposition forte mais la renonciation à cet ajout ne change rien au fait que l'article 1er de la loi Dalo soumet le bénéficiaire du droit au logement opposable à une condition de régularité et de permanence du séjour. En conclusion : sur un strict plan juridique, la situation est inchangée et les personnes sans papiers ne peuvent donc théoriquement bénéficier - au-delà de l'accueil d'urgence - du droit à un hébergement durable en centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS). La pratique pourrait toutefois être beaucoup plus souple, selon le président du Secours Catholique, Nicolas Sarkozy aurait déclaré aux associations : "Vous n'êtes pas les substituts de la police, ni de la justice, vous n'êtes pas obligés de demander leurs papiers aux gens que vous accueillez".

Le troisième point qui a fait couler beaucoup d'encre concerne la possibilité du test ADN pour le regroupement familial ; il a été adopté après des changements qui rendent son application très difficile.

Le décret d'application du dispositif devra être soumis pour avis au Comité national consultatif d'éthique, qui, le 4 octobre, avait vivement critiqué cette mesure. Le test ne sera proposé que dans les quelque vingt pays où les faux actes d'état civil sont très fréquents. L'ADN du demandeur ne pourra être comparé qu'à celui de la mère, et l'ADN du père ne sera examiné qu'en cas de décès de celle-ci. Le tribunal de grande instance de Nantes devra donner son accord pour chacun des tests et les analyses seront payées par l'État quelle qu'en soit l'issue. Le dispositif, institué pendant dix-huit mois, sera ensuite évalué par une commission indépendante comprenant le vice-président du Conseil d'État et le premier président de la Cour de cassation. Le Parlement se prononcera alors sur l'opportunité de le proroger.

Gérard

## VIE PRATIQUE

 Since 2002, heaps of laws, decrees and papers concerning foreigners have flourished. On the 23<sup>rd</sup> of October, the National Assembly and later the Senate, carried a bill related to the control of immigration, integration and asylum. This resolution aroused many debates and controversies inside Senate and Assembly, and caused also comments on behalf of associations and politics. This article aims at underlining three important points.

In 2006, when he was Minister of the Interior, M. Sarkozy wished to shorten the possibility of lodging an appeal against the OFPPA decision from 30 to 15 days, but the Senate massively rejected this modification. On the 20<sup>th</sup> of September 2007, MP Mariani added an amendment to this law, which basically means the same. According to Mariani, the delay reduced to 15 days would allow the country to save 10 millions of Euros per year. Indeed, the refuge fees would be reduced, as well as the temporary allowances... This amendment has not been accepted yet. Perhaps next year?

Moreover, the 4<sup>th</sup> Article of the Dalo law (enforceable right to housing) adopted on the 5<sup>th</sup> of March 2007, says that "any person greeted in an emergency housing structure should be able to remain in it, if he or she wishes, until a solution is found. This solution being a guidance to a stable housing or caring structure, or to an accommodation in accordance with his/her situation". The contentious amendment would include in the sentence, just next to "wishes", the following words: "...and is capable to justify the legality of his/her residence on the [French] territory, in accordance with the terms and conditions decreed by the State Council".

Facing the disagreement of the governmental Opposition, the

amendment has been withdrawn. However, the withdrawal does not alter the fact that the 1<sup>st</sup> Article of the Dalo law allows the enforceable right to housing providing the legality and permanence of the residence. This means that, in legal terms, the situation remains the same: on the paper, illegal immigrants cannot benefit from the housing right in Housing and Social Rehabilitation Structures – except emergency housing, which now welcome people in trouble, but in legal situation. However, reality could be much more flexible. According to the president of the Secours Catholique –as reported by the AFP, Nicolas Sarkozy recently declared to associations: "you are not Police neither Justice substitutes; you do not have to demand identity papers to people you greet."

A lot has been written about this point: the DNA test concerning the familial grouping. This amendment has been added, but its enforcement seems deeply critical.

The application decree of this disposal should be considered by the National Committee of Ethical matters, which, on the 4<sup>th</sup> of October, sharply criticized this measure. The test will be proposed in the countries (twenty) where falsified civil certificates are common. The plaintiff's DNA will be compared to the mother's only; the father's being examined in case of the mother's death. The Court of first Instance in Nantes will have to give its agreement for each case, and the test will be paid by the State whatever the result. The procedure will set up for 18 months, and will then be evaluated by an independent committee, made up of the vice-president of the State Council and the president of the Court of Appeal. Parliament will then decide to apply or not the measure.

Traduction d'Anne-Claire



# LA VIE DU CEDRE



Le CEDRE propose à ses accueillis de nombreuses activités dont la diversité est à l'image de celle de ses participants. A visée d'insertion sociale en général, ces ateliers déclinent les rapports humains en terme de communication, travail d'é-

quipe, professionnalisation, ou prise de responsabilité partagée... Offrant ainsi une offre réelle et conséquente, le CEDRE développe une nouvelle facette : l'accueil de jour pour les étrangers ayant des difficultés de séjour.

## Les cours de Français Langue Etrangère (FLE)

Assurés par des bénévoles depuis plusieurs années pour la plupart, ces cours hebdomadaires ont attiré plus de quatre-vingts accueillis du CEDRE, répartis en quatre groupes de niveaux différents. Dans un esprit de convivialité et de simplicité, les accueillis apprennent ainsi à développer leur autonomie linguistique ainsi qu'à comprendre la culture française, sous ses différents aspects.

## L'informatique

Sous forme de cours ou en accès libre, le CEDRE a connecté ses racines au web et offre ainsi la possibilité à ceux qui le souhaitent de surfer sur internet ou d'apprendre les bases du traitement de texte. Chaque semaine, quatre cours sont dis-



pensés à une vingtaine d'accueillis, tandis que le cyber espace tourne à plein régime tous les jours.

## L'atelier cuisine

Deux fois par mois, vous pourrez remarquer de délicieux fumets qui viendront chatouiller vos pupilles gustatives ; c'est le fruit du travail des deux équipes de l'atelier cuisine. Elles se retrouvent deux fois par mois et, en leur sein, tout le monde est chef et tout le monde est commis. Sur la base du partage des savoirs, la casquette de chef se déplace de tête en tête... Laissez-vous tenter par l'expérience d'une cuisine différente, dont les arômes vous porteront jusqu'au Mali, au Nigeria, en Centrafrique, au Sri Lanka ou en Haïti.



## L'atelier théâtre-marionnettes

Depuis le mois d'octobre, un groupe d'une douzaine d'accueillis de toutes nationalités se retrouvent deux fois par semaine pour créer, façonner des marionnettes qui raconteront leur vision du monde et ce qui les constitue personnellement. Epaulés par les deux comédiennes de la « Cie des Choses », ils se préparent à monter sur les planches fin décembre...



Camille



## « Faciliter l'insertion sociale »

Les différentes activités du Cedre concourent à la connaissance du Français, à la valorisation des cultures diverses et au rapprochement des accueillis. Une confidence de Camille Saglio, chargé des activités.

## Quelles sont les principales activités du Cedre ?

Les principales activités du Cedre sont : le cours de français langue étrangère; les cours d'informatique; un atelier de théâtre et un atelier de cuisine.

## Quels en sont les objectifs ?

Ils varient en fonction des activités. Mais dans l'ensemble, toutes ont un point commun parce qu'elles visent à faciliter l'insertion sociale de nos accueillis en développant différentes connaissances, capacités... Par exemple pour le cours de français, on a la capacité linguistique à communiquer dans la langue de Molière dans la vie de tous les jours et également la capacité socioculturelle pour connaître et comprendre les codes des Français comme la distance à laquelle on parle à quelqu'un, les règles de politesse...

Ensuite les cours d'informatique sont un outil pour les personnes ayant obtenu leur droit d'asile en France en rapport avec la recherche de l'emploi. Il y a également le théâtre qui facilite l'expression orale et corporelle qui peuvent être utiles face au jury

de la Commission de recours ou au cours de l'entretien à l'Ofpra.

Enfin, l'atelier de cuisine permet le travail en équipe, valorise la culture d'origine; son principe étant la préparation d'un met exotique sous la férule d'un accueilli maîtrisant sa préparation. Dans le même temps, elle occasionne la prise de responsabilité individuelle face à un groupe parce que le chef coordonne toute la préparation de l'achat des denrées au service.

## Est-ce que les cours que vous donnez conduisent à une acquisition opérationnelle de la langue ?

Les cours que nous proposons sont de relativement bonne qualité. Nous avons des enseignants bénévoles consciencieux. On a néanmoins la difficulté de la durée de 4 heures hebdomadaires qui n'est pas suffisante. Donc pour l'apprenant, c'est assez difficile de maîtriser une langue à ce rythme là. En revanche, pour ceux qui obtiennent leur statut, il y a des formations intensives qui sont de l'ordre de 15h à



20h par semaine. Par ailleurs, comme on a un public qui a un mode de vie précaire, les questions de l'assiduité et de la régularité se posent pour certains. Il y a également des gens qui n'ont pas de bureau pour travailler à la maison, un poste radio ou une télé pour écouter de la musique, les informations... l'apprentissage n'est pas facilité dans ces conditions.

## Quel est le niveau d'engouement et d'enthousiasme que suscitent les activités que vous proposez à vos accueillis ?

L'atelier le plus ancien est celui de français. Celui qui fonctionne le mieux c'est la cuisine. Certainement parce qu'elle nécessite qu'on se retrouve une fois ou deux par mois. Donc on a moins besoin d'engagement en terme de temps.

## A quel moment vous estimez vous satisfait en tant que responsable des activités du Cedre ?

A divers moments. Quand un atelier de cuisine se passe bien et que le plat du jour est partagé et apprécié, il y a des raisons d'être satisfait. Quand un Sri-lankais discute avec un Nigérian, un Français avec un Congolais autour d'une table... Sur le plan humain, les relations que je crée avec des accueillis qui petit à petit me font confiance sont une autre source de satisfaction.

Propos recueillis par  
Jean Daniel Nicolas Ndzegue

# LE CEDRE VU PAR...

En descendant de l'avion, je pensais que le plus dur était derrière moi - raconte A, ougandais. Deux jours plus tard, je me retrouvais à vivre dans un coin de gare, mes affaires ayant été volées. Je ne parle pas français, les fonctionnaires auxquels je m'adressais refusaient de m'écouter disant qu'ils ne me comprenaient pas. Finalement, une dame m'a emmené voir une association et là quelqu'un de très gentil m'a immédiatement accompagné au CEDRE. Je me sentais tellement perdu que je n'aurais pas pu prendre le métro tout seul. Depuis, j'ai pu faire toutes les démarches relatives à ma demande d'asile et mon accueillant m'a offert une chambre d'hôtel tout à côté d'un endroit où l'on sert des repas. Je viens souvent au CEDRE, j'apprécie qu'il soit ouvert tous

les jours, je peux recevoir mon courrier, je surfe sur Internet pour avoir des nouvelles de mon pays et en janvier je commencerai des cours de FLE. Pour moi le CEDRE c'est la maison que je n'ai plus.

K et R, en provenance du Sri Lanka, ont connu le CEDRE grâce à des compatriotes qui y étaient suivis depuis plusieurs mois. - Ma première impression fut pénible - dit R - je dus attendre d'abord à l'extérieur sous la pluie, ensuite dans le hall, mais ça allait mieux, car c'était joli et confortable et je pouvais boire du chocolat chaud, et enfin

autres accueillis souriants échangeant des blagues et des informations. Cependant, deux heures après je me sentais épuisée, je pleurais. Puis, tout s'est bien passé : mon accueillant était aimable, réconfortant, compétent. Il m'a dit que je pouvais tout faire au CEDRE et que je n'aurais plus besoin de courir d'une association à l'autre comme je le faisais auparavant. Je me suis investie dans la vie de l'association, je participe à des ateliers de cuisine avec K, qui prend aussi des cours d'informatique. Nos profs



de FLE nous aident non seulement à nous débrouiller avec la langue, qui est épouvantable, mais aussi à mieux comprendre la mentalité d'ici, les actualités, les comportements sociaux et, bien sûr, ils nous donnent un coup de main pour les petites démarches quotidiennes. Au CEDRE, nous nous sentons les bienvenus.

Moi, je n'ai plus peur - dit C, latino-américaine. Au début, je ne voulais pas raconter mon histoire dans les détails à l'écrivain public qui rédigeait mon recours car je craignais que la police ne fasse une

descente, ne confisque mon dossier et ne me délivre aux autorités de mon pays. La jeune femme m'a expliqué alors qu'en France cela ne s'était encore jamais produit. J'avais encore un peu peur. J'avais plein d'idées fausses sur la procédure d'asile et sur les risques encourus par les demandeurs. Aujourd'hui, je suis rassurée, mon recours est fait, j'ai même osé aller à la Préfecture pour obtenir une autorisation provisoire de travail car une dame de ma paroisse m'a offert un CDI comme nounou de ses enfants. Je vivais cachée, depuis mon passage au CEDRE je suis sortie du tombeau.

Beaucoup de nos accueillis nous sont envoyés par FTDA et par les assistantes sociales des mairies, qui soulignent qu'ici ils pourront aussi obtenir « un petit dépannage financier ». - C'est pour cela que je suis passé, la première fois - nous confie O, qui vient du Sahel. - Je venais de vivre un mois terrible. Pendant que mon recours dormait dans un placard de la CRR, je n'avais plus de nouvelles de ma famille, je continuais à changer de logement, ma santé se dégradait. Grâce au CEDRE, j'ai pu recontacter les miens. J'ai pris l'habitude d'y venir traiter mon courrier par mail et peu à peu j'ai eu envie de devenir bénévole: j'ai donné des cours de FLE et, surtout, j'ai participé à un atelier de théâtre où j'ai vraiment pu me défouler. Mon passage au CEDRE ne m'a fait que du bien. J'étais au plus bas et, avec le CEDRE, j'ai retrouvé le bonheur.

Propos recueillis par Isabella

# L'AGENDA CULTUREL

## MUSEES GRATUITS

le Petit Palais (*peinture, sculpture, mobilier belle époque dans un cadre somptueux*)  
le musée Carnavalet (*Paris à travers les siècles*)  
le palais de Tokyo (*musée d'art moderne*)  
le Louvre (sur présentation de la carte solidarité/ récupéré préfecture)  
le musée de Cluny (moyen âge)  
le musée des Arts et Métiers  
les premiers dimanches du mois, TOUS les musées publics de Paris sont gratuits

## CONCERTS GRATUITS / MUSIQUE CLASSIQUE

9 décembre 2007, à 15H30 : DVORAK SIBELIUS  
« Orchestre Philharmonique de Seine St Denis »  
15 décembre 2007 à 20H30 / 16 décembre à 15H30 : PAGANINI MENDELSSOHN  
« Orchestre Symphonique et Lyrique de Paris »

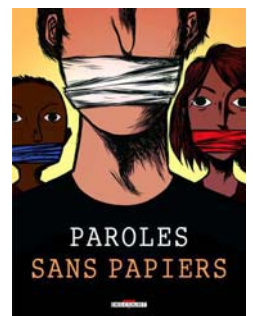
## FESTIVAL MIGRANT' SCENE DE LA CIMADE

Du 18 novembre au 18 décembre 2007

Un mois d'EXPOSITIONS, de DÉBATS, de CONCERTS, de SPECTACLES, de PROJECTIONS pour montrer les richesses que font éclore les migrations et les métissages. Un mois où seront mises en valeur des initiatives artistiques qui décident d'aborder les migrations sous un angle nouveau. Plus de détails sur [www.cimade.org](http://www.cimade.org)

## Paroles sans papiers

Album collectif de bande dessinée basé sur de véritables témoignages de sans-papiers. Pourquoi en faire une bande dessinée ? Parce que c'est un langage qui permet de retranscrire la



réalité, de montrer avec précision la dureté et l'injustice que subissent les sans-papiers. Mais c'est aussi un mode d'expression artistique : par la puissance ou la finesse de leur travail, les illustrateurs traduisent le destin tragique de neuf personnes dont l'ouvrage retrace le parcours. Porté par de grands noms de la bande dessinée et par de jeunes auteurs d'avenir, ce livre donne voix aux revendications de ceux qui vivent dans la peur et le désarroi.

Editions Delcourt - Ouvrage dirigé par Alfred et David Chauvel

octobre 2007 - 72 pages - prix : 20,00€  
ISBN : 978-2-7560-1085-4